

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 16 (1959)

Heft: [8]

Artikel: La gymnastique et les apprentis

Autor: Keller, Hans

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996500>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La gymnastique et les apprentis

Hans Keller, Baden

Introduction

Le maître d'enseignement professionnel Hans Keller de Baden a fait, l'année dernière, une enquête auprès de 12 000 jeunes gens et jeunes filles en apprentissage, pour déterminer dans quelle mesure la gymnastique était enseignée dans les diverses institutions qu'ils fréquentent.

Dans le manuel «Der Gewerbeschüler» il a publié le résultat de cette enquête extrêmement intéressante.

Nous sommes persuadés d'intéresser la grande majorité des dirigeants de notre jeunesse en leur donnant ici un extrait de ce rapport. Voici ce qu'écrivit Monsieur Hans Keller à ce propos :

Une réjouissante participation

La participation à notre enquête fut réjouissante. Elle aurait pu être quantitativement, plus réjouissante encore si nos deux plus grandes villes avec leurs milliers d'apprentis y avaient porté un plus grand intérêt. Mais les chiffres enregistrés suffisent à eux seuls à donner un reflet exact de la situation.

Questionnaires retournés 12 412
soit :
a) apprentis 10 570
b) apprenties 1 842

La table ci-après expose la répartition des réponses aux quatre questions posées :

Questions	Apprentis		Apprenties		Total	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
1. L'enseignement scolaire t'a-t-il plu?	9516	752	1635	104	11151 = 90 %	856 = 7 %
2. Pratiques-tu le sport ou ne fais-tu rien actuellement dans ce domaine?	8466	1847	1370	391	9836 = 79 %	2238 = 18 %
3. Fais-tu partie d'une association de gymnastique ou de sport?	6165	4639	362	832	6527 = 52 %	5471 = 44 %
4. Souhaiterais-tu que «Gymnastique et sport» deviennent une branche libre de l'école professionnelle?	9024	1205	1478	288	10502 = 84 %	1493 = 12 %

Monsieur Keller fait les remarques suivantes au sujet de l'enquête en général et de ses résultats :

Dans la colonne «Total» l'addition des chiffres ne donne aucun 100 %. Il ne s'agit pas d'une erreur de calcul ! Sur de nombreux questionnaires, comme par exemple à la question 1, il ne fut pas répondu ; d'autres jeunes gens utilisèrent leur bulletin de réponse pour « vider » une vieille rancune, faire des witz à bon marché, etc. Il n'y a rien d'extraordinaire à cela ! Chez les adultes aussi on utilise le bulletin de vote pour donner libre cours à sa mauvaise humeur passagère ! De toute façon de tels bulletins ne sont pas comptés dans les votations officielles, nous n'avions donc aucune raison de les prendre en considération dans la présente consultation.

C'est ainsi que quelques douzaines d'élèves ont répondu à la question par oui et par non ou parfois encore « lorsque le maître de gymnastique est de bonne humeur ! »

A la question 2, les jeunes filles ont répondu, pour la plupart, qu'elles pratiquaient la « balle élastique ». C'est là certes une modeste activité physique. Je crois toutefois que nous ne pouvons pas considérer ce petit amusement privé comme « sport ». Il reste à déterminer si « l'élevage des abeilles » entre dans cette catégorie d'activité ! Et qu'en est-il du « jeu de quilles ? »

Les réponses données à la question 3 permettent de déterminer la nette influence des agglomérations citadines sur l'appartenance à une société. Plus grandes sont les possibilités de choix, d'autant plus nombreuses les réponses affirmatives. Les écoles dont les élèves proviennent essentiellement des pré-alpes et des alpes n'ont fourni que fort peu de « oui ». Bien que l'instruction préparatoire volontaire ne doive pas être considérée comme une « association de gymnastique et de sport » j'ai compté les participants à ses divers cours au nombre des « oui ». Sur de nombreux bulletins, nous avons relevé la remarque suivante : « Non, le maître ne le permet pas ».

La réponse à la quatrième question a permis de mieux saisir la nature des commentaires. Près de 200 élèves ont fait suivre leur « non » de la courageuse remarque que voici : « Parce que je suis trop paresseux ». Mais ce qui est plus frappant encore c'est cette autre remarque accompagnant des centaines de « oui » : « Oui, à condition que cet enseignement ne soit pas donné pendant les heures de temps libre ». Dans mon appel dans le cahier No 1 j'avais intentionnellement omis de relever qu'il existe déjà des écoles professionnelles avec enseignement de la gymnastique. C'est le cas, avant tout, de nombreuses écoles mécaniques parce que dans celles-ci les questions d'organisation sont plus facilement résolues. Les apprentis sont durant toute la journée et non seulement pendant quelques heures à la disposition des maîtres. La section dames de l'Ecole professionnelle de Zurich dispose de tels cours

Tout travail professionnel exige un équilibre parfait de l'organisme. La gymnastique et la pratique des sports y contribuent grandement.



volontaires. La directrice m'écrivait ce qui suit : « Il ressort des réponses que la majorité des élèves désire un enseignement obligatoire de la gymnastique pendant la journée et les cours volontaires après le travail, bien que ceux-ci ne soient pas très appréciés, ce qui est fort compréhensible. Le soir on est fatigué, on doit encore aider à la maison ou on va volontiers au cinéma. (Peut-être trop volontiers ! Le rédacteur.) Nous organisons malgré cela nos cours avec l'espoir qu'un jour l'enseignement de la gymnastique pourra se donner durant la journée. Les jeunes filles travaillent habituellement dans une position unilatérale ; elles ont besoin de détente et aussi de gaieté dans une communauté de leur âge.

Le questionnaire destiné à cette section de dames ne mentionnait pas « branche libre » mais « branche obligatoire » dans la quatrième question. Les réponses furent : 411 oui contre 151 non en faveur de l'introduction.

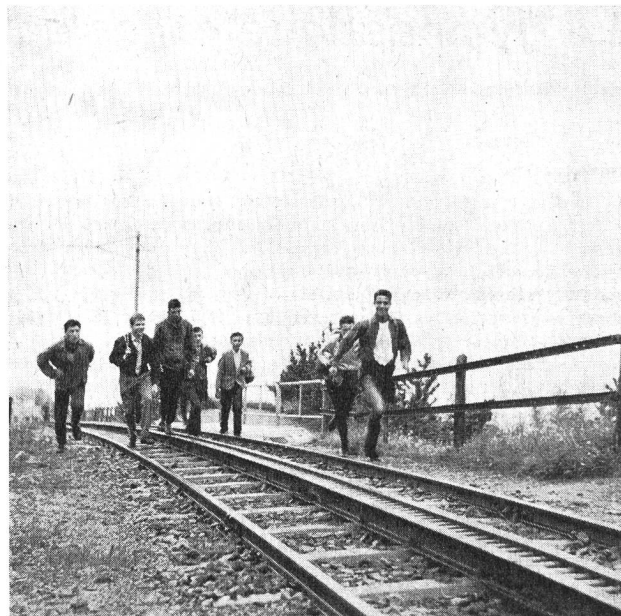
Il existe de nos jours une « Ecole professionnelle internationale de commerce pour sourds ». Elle fut fondée en 1954. Comme son directeur me l'écrit, l'enseignement fut donné à Zurich, St-Gall, Lucerne et Berne. Aujourd'hui, plus de 100 jeunes apprentis et apprenties atteints de surdité suivent cet enseignement. Ces élèves furent également consultés sur leur activité sportive. Sur les cent élèves, 73 sont membre d'une société de gymnastique et de sport (pour gens normaux). A la question « Pourquoi pratiquez-vous si volontiers le sport », la plupart répondirent : « Les camarades gymnastes sont étonnés qu'un sourd puisse aussi bien pratiquer la gymnastique » ou « Ceux qui entendent s'entretiennent amicalement avec moi » ou encore : « Il règne une bonne camaraderie avec ceux qui entendent ». Un seul écrivit : « Ceux qui m'entendent me méprisent, c'est la raison pour laquelle j'ai quitté la société ».

La gymnastique peut donc donner à quiconque a été marqué par un destin brutal, le courage et la confiance en soi et lui rendre la vie un peu plus agréable et gaie ».

Et Hans Keller termine son exposé par la remarque que voici : Nous ne devons pas attendre que nos vœux soient réalisés du jour au lendemain. J'ai déjà relevé dans mon appel les énormes difficultés auxquelles se heurte l'introduction d'une nouvelle branche dans les écoles professionnelles, que celle-ci soit facultative ou obligatoire.

Vous pouvez, toutefois, avoir la certitude que cette question nous préoccupe et que nous nous efforçons d'y trouver une solution. Mais n'oublions jamais dans nos efforts la belle parole de Matthias Claudius : « Songe à ton corps, mais pas autant que s'il était ton âme ».

Un bon livre, un bon discours peuvent faire du bien, mais un bon exemple parle bien plus éloquemment au cœur. Confucius



Dédaignant la crémaillère, c'est à pied que les divers groupes partirent à l'assaut des contreforts du Righi, nous prouvant ainsi que la jeunesse moderne ne craint pas l'effort lorsque celui-ci lui est intelligemment demandé.

Photo Francis Vuilleumier

Avec les apprentis-sportifs de Sécheron S.A. à Genève

Depuis deux ans un groupement sportif s'est constitué au sein des apprentis de la fabrique Sécheron S.A. à Genève. Des cours I.P. y sont organisés ainsi que des examens de base et à option. Il en résulte un esprit d'équipe remarquable que Messieurs Surber, directeur adjoint, Renevey, chef du personnel, et Schwarm, contremaître s'emploient à développer et à stimuler sans cesse.

C'est ainsi que les 30 et 31 mai dernier une excursion fut mise sur pied avec but final le Righi. Cette excursion ne s'effectua pas simplement en train ou en chemin de fer à crémaillère. Organisée sous forme d'examen à option de marche tous les participants escaladèrent le Righi à pied apprenant ainsi à connaître une des plus ravissantes régions de notre pays.

Le compte-rendu rédigé par l'un d'eux dans le journal de l'entreprise nous a permis de nous rendre compte de la parfaite réussite de cette expérience pour laquelle il convient de féliciter aussi notre fidèle correspondant Francis Vuilleumier et la direction de Sécheron S.A.

Monsieur Fritz Wartenweiler, septuagénaire

Ce grand ami de Macolin vient de célébrer son soixante-dizième anniversaire. Toujours aussi alerte, infatigable et dynamique, il poursuit, sans relâche, son œuvre d'éducation de la jeunesse. Écoutons-le :

Pourquoi nos Centres de culture ne brillent-ils si fort que chaque jeune Suisse y cherche une purification de son être intérieur et l'épanouissement des forces qui le rendraient efficace dans sa famille, sa nation, dans l'humanité ? Il m'est difficile de parler des mots Vérité, Justice, Amour sans parler des mots absolus : Dieu, Christ. Qu'y a-t-il donc de plus haut ? Je voudrais

partout exprimer la seule chose nécessaire avec des mots tout simples, les mots ordinaires de tous les jours. Je préférerais même ne plus parler, mais seulement me taire et agir. Mais l'éducation est liée à la parole. Alors je continue avec plus de réserve, de prudence, de calme et, si possible, plus de fidélité qu'auparavant. Merci à tous ceux qui me prêtent main-forte. » (Extrait de « Coopération » No 34.)

A notre tour de le remercier et de lui souhaiter une activité encore longue et fructueuse.

Jeunesse Forte Peuple libre.